



L'Arrosoir ô Légumes
Acte d'engagement Consommateur - Producteur
Production maraichère



Entre l'adhérent :

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Qui s'engage à :

- ⇒ régler par avance ses livraisons aux producteurs sur la période de livraison de 12 mois,
- ⇒ trouver un remplaçant en cas d'absence,
- ⇒ être solidaire des aléas de la production,
- ⇒ participer à la vie de l'association et assurer une distribution tous les deux mois.

Et la productrice de légumes :

Pascaline Bersani

La ferme de Gaudry, 1, lieu-dit Gaudry, 33620 Marsas

Qui s'engage à :

- ⇒ effectuer les livraisons toutes les deux semaines durant la période de livraison de 12 mois (26 paniers en 25 distributions),
- ⇒ fournir une information fréquente aux adhérents sur ses produits,
- ⇒ garantir la fourniture de produits issus de ses propres cultures et certifiés Agriculture Biologique,
- ⇒ la composition des paniers sera d'une valeur annuelle de 390 € TTC (paniers à 15 €) ou 520 € TTC (paniers à 20 €) ou 780 € (paniers à 30 €) selon taux de TVA en vigueur.

il est arrêté les modalités particulières suivantes :

➤ **LIVRAISON – DISTRIBUTION DES PANIERS**

Période de livraison : du **1er MAI 2024** au **30 AVRIL 2025** avec une interruption de 2 semaines (Noël et nouvel an)

Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur 33270 Floirac

Jour et horaires : mercredi de 18h30 à 19h45

POUR UN PANIER TOUTES LES DEUX SEMAINES :

- Paniers à 15€ : 32,50 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 32,50 €.
- Paniers à 20 € : 43,34 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 43,34 €.
- Paniers à 30 € : 65 € par mois TTC (selon taux TVA en vigueur) soit 12 chèques de 65 €.

➤ **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**

Remise de 12 chèques d'un montant identique établis à l'ordre de « Pascaline BERSANI – Ferme de Gaudry », permettant un paiement mensuel encaissable au début de chaque mois.

➤ **RÉFÉRENCES**

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Fait à Floirac le

2023

L'adhérent :

La productrice :